

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE CHABOT ET DE L'OASIS

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'établissement de l'école Chabot et de l'Oasis, tenue le mardi 21 octobre 2025, à 18 h 30, à la bibliothèque de l'école de l'Oasis.

ÉTAIENT PRÉSENTS

BÉRUBÉ-GARNEAU, Kathleen	Représentante des parents
BOILY, Josée	Représentante du personnel enseignant
BOUFFARD, Steve	Représentant des parents
DUPONT, Christina	Représentante des parents
FERLAND, Nancy	Représentante du personnel enseignant
FORTIER, Claudia	Présidente et représentante des parents
GAGNÉ, Claude	Représentant de la communauté
Geoffroy, Anne-Marie	Représentante du service de garde
LE NORMAND, Servane	Représentante des parents
LÉPINE, Marie-Michèle	Représentante des parents
POTVIN, Karine	Représentante du personnel enseignant
POULIOT, Christine	Représentante des parents
SASSEVILLE, Marie-Josée	Représentante du personnel enseignant
SAVOIE, Sonia	Représentante du personnel enseignant
TURCOTTE, Lorianne	Représentante du personnel professionnel
COLLIN, Audrey	Directrice adjointe
PRIMEAU, Chantal	Directrice

INVITÉS

BILODEAU, Arianne	Stagiaire
-------------------	-----------

Madame Nathalie Garneau agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de la rencontre à 18 h 33.
Mme Primeau valide le quorum.

2. Mot de bienvenue et présentation des membres

Mme Primeau salue les membres du conseil d'établissement et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres pour l'année 2025-2026.

Elle mentionne aux nouveaux membres que lors des 3 premières séances de l'année, des fiches explicatives et des vidéos de formation sont incluses dans les envois.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Pouliot d'adopter l'ordre du jour du 21 octobre 2025 sans ajout.

CE-25/26-01 **Adopté à l'unanimité**

4. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

Mme Primeau précise le rôle et les pouvoirs des membres du public aux membres du conseil d'établissement. Ceux-ci ont droit à dix minutes en assistance et à poser des questions au conseil d'établissement. Le conseil d'établissement délibère par la suite.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2025

Il est proposé par Mme Fortier d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 juin 2025.

CE-25/26-02 **Adopté à l'unanimité**

6. Suivi au procès-verbal de la séance du 9 juin 2025

Mme Primeau fait le suivi du procès-verbal du 9 juin 2025.

Elle mentionne que lorsqu'il y a des suivis à faire, elle les remet en point à l'ordre du jour.

7. Élection à la présidence

La présidence doit être assumée par un membre parent.

L'élection est pour une période d'un an.

Il est toujours offert à la présidence en place de se présenter si elle le désire. Les membres parents peuvent aussi mentionner leur intérêt ou proposer un autre membre.

Mme Fortier, présidente en 2024-2025, ne souhaite pas se présenter à nouveau. Elle propose la candidature de Mme Pouliot.

Mme Pouliot confirme son intérêt à siéger à titre de présidente.

Aucun autre parent ne mentionnant son intérêt, Mme Pouliot est élue par acclamation.

CE-25/26-03

Adopté à l'unanimité

8. Élection à la vice-présidence

La présidence doit être assumée par un membre parent.

L'élection est pour une période d'un an.

Mme Pouliot propose la candidature de Mme Fortier qui confirme être intéressée par le poste.

N'ayant aucune autre proposition, Mme Fortier est élue par acclamation.

CE-25/26-04

Adopté à l'unanimité

9. Représentant (s) de la communauté

M. Claude Gagné agissait à titre de représentant de la communauté en 2024-2025. Il désire poursuivre son mandat.

Les Chevaliers de Colomb œuvrent au niveau de la communauté en aidant les gens dans le besoin, soit par dons monétaires ou matériels.

Il est proposé par Mme Dupont d'approuver la candidature de M. Gagné à titre de représentant de la communauté.

CE-25/26-05

Adopté à l'unanimité

10. Règles de régie interne 2025-2026

Mme Primeau présente les règles de régie interne du conseil d'établissement 2025-2026.

Une discussion au sein des membres du conseil d'établissement concerne la parité des membres parents des deux bâtiments en considérant le fait qu'une parité totale est peu probable.

Un consensus est fait et il est proposé de mentionner dans le document de régie interne du conseil d'établissement des années à venir que le parent élu à titre de membre doit siéger pour le bien-être des deux écoles en ne considérant pas une école plutôt qu'une autre.

Il est proposé par Mme Le Normand d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement 2025-2026.

CE-25/26-06

Adopté à l'unanimité

11. Calendrier des rencontres 2025-2026

Le calendrier annuel des rencontres doit tenir compte d'une séquence précise et ne pas entrer en conflit avec les rencontres tenues par le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

Les dates de séances du conseil d'établissement 2025-2026 proposées sont les suivantes : lundi 8 décembre 2025, lundi 9 février 2026, lundi 13 avril 2026 et lundi 1^{er} juin 2026.

Il est proposé par Mme Le Normand d'adopter les dates de séances du conseil d'établissement 2025-2026.

CE-25/26-07

Adopté à l'unanimité

12. Activités éducatives et campagnes de financement 2025-2026

Mme Garneau fait le point sur les différentes activités qui sont proposées aux écoles Chabot et Oasis.

Un montant maximal de 50,00\$ peut être chargé aux parents pour les sorties éducatives et celles-ci doivent être approuvées à majorité par les parents également.

École Chabot :

Les sorties éducatives et campagnes de financement prévues pour l'année 2025-2026 ont pour la majorité été présentées à la séance du conseil d'établissement du 6 mai 2025. Toutes avaient été approuvées.

École Oasis :

Des sorties sont prévues pour les groupes de la maternelle et de la 1^{re} année.

Il est proposé par Mme Fortier que pour toute nouvelle demande de sortie en cours d'année qui ne dépasse pas le total de 50,00\$ permis, aucune approbation supplémentaire ne soit prévue par les membres du conseil d'établissement.

Il est également proposé que pour des départs hâtifs en raison d'activité parascolaire, le conseil d'établissement ne s'y oppose pas.

Il est proposé par Mme Bérubé-Garneau d'approuver les demandes de sorties éducatives et campagnes de financement 2025-2026.

CE-25/26-08

Adopté à l'unanimité

13. Projet éducatif – Reddition 2024-2025

Mme Primeau mentionne qu'il y a un projet éducatif par école basé sur les cibles à améliorer et dans le but d'améliorer le bien-être des enfants à l'école. Le Power BI aide à cibler les vulnérabilités et les forces des élèves.

Un des principaux enjeux est l'orthographe d'usage. Un barème de correction a été fait par chaque équipe-école en prenant compte des enjeux réels.

Mme Collin présente les objectifs et les données recueillies pour chaque école.

Il est proposé par Mme Fortier d'approuver la reddition des projets éducatifs 2024-2025.

CE-25/26-09

Adopté à l'unanimité

14. PEVR – Projet éducatif – PMO

Les plans de mise en œuvre ainsi que les projets éducatifs de nos deux écoles sont en lien avec les enjeux ciblés dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire des Premières-Seignuries.

15. Règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026

Mme Geoffroy informe les membres du conseil d'établissement des légers changements faits au sein des règles de régie interne des services de garde Chabot et Oasis pour l'année 2025-2026. Les tarifs de service de garde sont les mêmes pour les deux écoles.

Les règles de régie internes subiront des changements importants pour l'année suivante et seront épurés afin de faciliter la lecture.

16. Plan de lutte pour contrer la violence – Reddition 2024-2025

Mme Turcotte mentionne que le plan de lutte pour contrer la violence doit être révisé à chaque année. Un comité est formé et le membres se rencontrent 5 fois au courant d'une année scolaire pour évaluer les objectifs à atteindre.

Un répertoire a été élaboré afin de répertorier les cas de violence dans chaque école.

17. Capsule vidéo 1 : Introduction à la formation obligatoire

La capsule vidéo 1 a été transmise par message électronique.

18. Capsule vidéo 2 : Conseil d'établissement en bref

La capsule vidéo 2 a été transmise par message électronique.

19. Capsule vidéo 3 : Rôle et responsabilités des membres et de la direction

La capsule vidéo 3 a été transmise par message électronique.

20. Questions diverses

Mme Lépine, en suivi de la fiche sur la composition d'un conseil d'établissement, s'informe de l'obligation d'avoir deux parents substituts au conseil d'établissement.

Mme Primeau mentionne que nous ferons appel à deux parents qui avaient donné leur candidature pour le rôle lors de l'assemblée générale des parents pour valider leur intérêt à être substitut.

21. Programme d'éducation à la sexualité et COPS

Mme Collin mentionne aux membres du conseil d'établissement que ce point est toujours en élaboration et qu'il sera présenté lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

22. Indice de défavorisation 2024-2025

Mme Primeau informe les membres du conseil d'établissement des critères qui déterminent l'indice de défavorisation à la suite du dénombrement de la clientèle inscrite au 30 septembre de chaque année.

23. Politique linguistique - Chabot

La politique linguistique du programme primaire du baccalauréat international de l'école Chabot a été transmise aux membres du conseil d'établissement pour approbation. Celle-ci a été révisée en octobre 2024 par les coordinatrices de l'école Chabot.

Mme Collin mentionne que la politique linguistique est en lien avec les valeurs du programme.

CE-25/26-10

Adopté à l'unanimité

24. Programme Harmonie - Oasis

Les activités prévues pour le programme Harmonie pour l'année 2025-2026 seront transmises aux parents dans le cadre de l'Info-parent.

25. Campagne de sensibilisation civilité et respect

Mme Primeau mentionne que la campagne de sensibilisation civilité et respect se doit d'être transmise à tous les membres du personnel des deux écoles en début d'année. Elle doit également être affichée à deux endroits stratégiques dans chaque école.

26. Dénonciation d'intérêt / Autorisation de transmission de renseignements

Les documents relatifs à la dénonciation d'intérêt et à l'autorisation de transmission de renseignements ont été remis aux membres du conseil d'établissements.

27. Divulgation Fédération des comités de parents

Un lien Internet a été transmis aux membres du conseil d'établissement. Ceux qui le désirent peuvent s'inscrire.

28. Communication de la présidence

Mme Pouliot étant nouvelle présidente, elle mentionne qu'elle transmettra les communications lors des prochaines séances du conseil d'établissement.

29. Communication du représentant au comité de parent

La première séance du comité de parent se tiendra le 22 octobre 2025. Mme Pouliot assistera à cette rencontre et fera le point lors de la prochaine séance du conseil d'établissement du 8 décembre 2025.

30. Communication de la responsable du service de garde

Les points de suivi du service de garde ont été transmis par Mme Geoffroy lors de la présente séance.

31. Communication des représentants de la communauté

M. Gagné a mentionné au cours de la présente séance, les points à discuter.

32. Communication de la direction

Mme Primeau mentionne que la semaine de la direction scolaire est en cours. Elle souligne également que plusieurs beaux projets sont en branle dans les deux écoles et qu'elle est fière d'avoir deux équipes-école engagées et dynamiques.

L'info parent produit à chaque mois dans chacune des deux écoles fait l'objet de beaux commentaires de la part de parents et autres collègues.

Les projets coup de cœur *La grande croquée* et *Sentinelle* sont nommés.

33. Questions diverses

Il est nommé qu'il y avait une coquille au nom de président dans l'ordre du jour transmis aux membres du conseil d'établissement. Cela sera corrigé

34. Levée de l'assemblée

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, la levée de l'assemblée est proposée par Mme Fortier à 20h54.

CE-25/26-11

Approuvé à l'unanimité

Madame Chantal Primeau
Direction

Madame Christine Pouliot
Présidente